



Lettre ouverte

Au

Chef d'établissement du CP de Fleury-Mérogis

Objet : Aménagement des galeries de promenades pour garantir des conditions de travail dignes aux personnels pénitentiaires.

Monsieur le chef d'établissement,

Le **bureau local Force Ouvrière Justice** vous interpelle sur les conditions de travail inacceptables des agents affectés aux galeries de promenade du Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis.

Ces zones de surveillance continue sont particulièrement sensibles, soumises à de forts risques sécuritaires, et pourtant, elles demeurent totalement inadaptées aux conditions climatiques extrêmes. En période estivale, les températures y deviennent insoutenables, mettant en péril la santé des agents. À l'inverse, en hiver, ces mêmes agents ne peuvent y demeurer plus de dix minutes sans subir les effets du froid glacial.

Depuis plusieurs années, notre organisation syndicale a alerté la direction sur cette problématique en proposant des aménagements concrets et adaptés.

Nous avons porté le projet de construction de **guérites panoramiques équipées de vidéosurveillance, de climatisation réversible et de sanitaires** afin d'assurer des conditions de travail dignes aux personnels affectés à la surveillance des promenades. Ce projet débattu aux hautes instances de l'établissement, est resté sans réponse ni mise en œuvre effective à ce jour en dépit des constats portés sur le registre hygiène sécurité au travail.

Pendant ce temps, la situation ne fait qu'empirer :

- Les conditions de travail des agents se détériorent, augmentant leur fatigue et diminuant leur vigilance.

- Les températures extrêmes exposent les personnels à des risques pour leur santé.
- Le climat de tension en détention ne cesse de croître, favorisant les bagarres et les agressions.

Le **bureau local Force Ouvrière Justice** souhaite une priorisation de ce projet dans le cadre du budget de fonctionnement de l'établissement pour remédier à cette situation intenable dans le cadre d'un plan pluriannuel.

Nous demandons une prise de position claire de la direction et des engagements concrets pour le lancement de ces aménagements essentiels à la protection de la santé des personnels.

Nous sommes conscients de votre attachement aux conditions de travail dignes et sécurisées de vos personnels.

Dans l'attente d'une réponse notre organisation reste à votre disposition pour échanger sur ce dossier.

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 20 février 2025

